



Ref : CFVU2020/20-0508

**CFVU DU 14 MAI 2020**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA CONVENTION DE DOUBLE DIPLÔME LICENCE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX MONTAIGNE ET L'UNIVERSITÉ DE HAMBURG**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 14 mai 2020 réunie sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

*Vu le livre VII du code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**Etant préalablement exposé par que :**

Le renouvellement du parcours HAMBORD confirme les mêmes modalités de collaboration stipulées avec l'Université d'Hambourg dans l'accord de 2015 et modifiées par l'avenant signé en 2018 concernant le plan de mobilité. A la place d'une mobilité semestrielle, difficile en terme de gestion, nous avons opté en 2018 pour le modèle suivant : S1 et S2 : Hambourg, S3 à S5 : Bordeaux, S6 Hambourg tout en préservant l'idée d'une mobilité commune entre groupe allemand et français. En matière de pédagogie, le semestre 4 a été rajouté au programme d'études pour Bordeaux. Le parcours est accrédité par l'UFA pour 4 ans depuis l'année 2019/20. Aucun autre changement majeur n'est à signaler. Pour information, l'accord cadre a été également renouvelé et signé le 06/04/2020.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LA CONVENTION DE DOUBLE DIPLÔME LICENCE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX MONTAIGNE ET L'UNIVERSITÉ DE HAMBURG ;**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 14/05/2020.*

Nombre de membres présents	<b>28</b>
Nombre de membres représentés	<b>4</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>32</b>
Nombre de votes pour	<b>32</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

L'administratrice provisoire de  
l'Université Bordeaux Montaigne,

**Signé**

Hélène VELASCO-GRACIET.